

<http://ressources.anap.fr/pilotage/publication/2282-le-tableau-de-bord-de-la-performance-dans-le-secteur-medico-social-kit-d-outils-2020>

Kit de productions ♦ Outil

Le Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social - Kit d'outils 2020

Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social présente de manière synthétique, sous la forme de tableaux et de graphiques, un ensemble d'indicateurs renseignés à l'occasion de campagnes annuelles. Il a pour objectifs de contribuer au dialogue de gestion, d'aider au pilotage interne des structures, d'améliorer la connaissance de l'offre et de permettre aux structures de se comparer.

Présentation du kit d'outils

Afin d'apporter une aide aux utilisateurs qui s'engagent dans les campagnes Tableau de bord, l'ANAP met à disposition un kit d'outils qui est mis à jour chaque année. Le kit est composé des documents suivants :

- **La grille de préparation de la collecte** : elle permet aux acteurs d'identifier et d'anticiper en amont de la collecte de données, les informations qui seront à saisir en ligne sur la **plateforme Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social**. Elle a également vocation à faciliter la collecte de données en interne aux ESMS / organismes gestionnaires. La grille ne se substitue pas au remplissage des données sur la plateforme au moment de la période de collecte des données.
- **Le guide des indicateurs** : il fournit les informations utiles au remplissage des données et à l'utilisation du tableau de bord de la performance. Il constitue un outil indispensable à la collecte de données et à la compréhension harmonisée des indicateurs. Le guide précise des éléments d'interprétation et les modalités de calcul des indicateurs. Il est mis à jour chaque année.
- **La synthèse des nomenclatures SERAFIN-PH pour le Tableau de bord** : elle vise à la bonne compréhension des prestations directes et indirectes à saisir dans le Tableau de bord (données de caractérisation des organismes gestionnaires et des ESMS).
- **La synthèse des évolutions** : elle reprend les modifications proposées dans le cadre des Comités techniques, qui portent notamment sur la création/suppression de certains indicateurs, l'harmonisation de définitions et la modification de certaines règles de remplissage.
- **Des notices utilisateurs** : elles aident les ARS/Conseils départementaux, organismes gestionnaires et ESMS à naviguer sur la plateforme Tableau de bord de collecte de données.
- **Des guides d'utilisation de Plage (Plateforme de Gestion)** facilitent la gestion des comptes administrateurs d'établissement (APE) par les ARS, conseils départementaux, ESMS, organismes gestionnaires.

UN E-LEARNING POUR VOUS GUIDER PAS A PAS

En complément du kit d'outils, les utilisateurs disposent également de 4 modules de e-learning qui expliquent comment se préparer à la campagne Tableau de bord :

- Comprendre l'intérêt et l'utilité du Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social et en quoi cet outil peut vous être utile.
- Comment se préparer pour une campagne réussie.
- Comment collecter et saisir vos données.
- Comment fiabiliser les données (module destiné au ARS et CD).
- Les restitutions proposées par l'outil.

Ces modules sont adaptés aux enjeux des gestionnaires d'un côté et des Autorités de tarification et de contrôle de l'autre.

A qui s'adresse le kit ?

Le kit d'outils s'adresse à l'ensemble des professionnels des ESMS/ organismes gestionnaires qui seront amenés à entrer dans la démarche tableau de bord. Il s'adresse également aux chefs de projets en ARS et aux conseils départementaux volontaires qui souhaitent disposer d'informations sur les données demandées aux structures et leur interprétation.

Comment accéder au tableau de bord ?

Le Tableau de bord est accessible à cette adresse : tdb-esms.atih.sante.fr Si vous avez déjà participé à des campagnes TDB, vous pourrez accéder à vos données des années précédentes à condition d'utiliser les mêmes identifiants. Sinon, rendez-vous sur cette page pour créer vos identifiants de connexion : plage.atih.sante.fr Notez bien que vos identifiants de connexion au Tableau de bord ne sont pas utilisables sur le site de l'ANAP.

Télécharger le kit d'outils 2020

Ressources associées

BASE DE DONNÉES NATIONALE
Le Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

Date de parution : 02/03/2020

Commentaires (4)

Guedon Christophe

posté le 07/04/2020

Bonjour,

Avec le covid, la campagne ANAP 2020 va t elle être reportée?

Merci d'avance

Cdt

Bouquet Sylvain

posté le 05/05/2020

Bonjour,

Est-il possible d'accéder à la saisie des données 2019 sur la plateforme avant le 01/09/2020 SVP.

Ceci dans un soucis d'optimisation de notre organisation

Cdlr

Le Moignet Alexandre (ANAP)

posté le 05/05/2020

Bonjour,

En application de l'ordonnance n°2020-313 du 25 mars 2020 relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux et par dérogation à l'arrêté du 10 avril 2019, il est envisagé de reporter au 1er septembre 2020 le lancement de la campagne du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social au titre de l'année 2020.

Un projet d'instruction sur l'assouplissement des procédures budgétaires et comptables des établissements devant être publiée dans les prochains jours détaillera le nouveau calendrier de la campagne du tableau de bord de la performance pour 2020.

Par ailleurs, une communication sera faite par l'ANAP et l'ATIH en temps opportun pour prévenir les ESMS et les autorités du lancement de la campagne.

Vous remerciant par avance de votre compréhension.

Cordialement,
Service Relations Utilisateurs - ANAP

CITTEE Isis (ANAP)

posté le 07/05/2020

Bonjour,

Non il ne sera pas possible d'accéder à la plateforme avant le 1er septembre 2020.

Toutefois, vous pouvez vous avancer et commencer à préparer la collecte en vous appuyant sur le kit d'outils et notamment la grille de préparation à la collecte (fichier Excel) téléchargeable sur le site de l'ANAP. Ainsi le 1er septembre, vous n'aurez plus qu'à saisir les données sur la plateforme.

Cordialement,

Le Département Diffusion et Appropriation - ANAP